

EMPLOIS A DUREE LIMITEE ET SPECIFICITES TERRITORIALES

Les emplois à durée limitée, une situation stable depuis plus de 10 ans

En 2020, les emplois à durée limitée (EDL) représentaient 12,3% des emplois salariés en France. Leur poids a peu évolué au cours des dix dernières années (12% en 2009, 11,8% en 2014).

La répartition de ces emplois est homogène selon les régions, avec des taux oscillants entre 10 et 14%. Seuls les territoires ultra-marins se distinguent par des taux allant de 16,1% pour la Guadeloupe à 23,9% pour la Guyane.

Néanmoins, cette homogénéité entre les régions métropolitaines cache des disparités infrarégionales. Les métropoles présentent des taux d'emplois à durée limitée parmi les plus faibles du territoire (inférieur à 10%) contrairement aux littoraux et aux massifs de montagne qui concentrent les plus grandes parts (supérieur à 13%).

Les freins à l'emploi des femmes restent marqués sur l'ensemble du territoire, qui occupent 54,5% des EDL¹. Néanmoins, l'écart tend à se réduire. Ainsi, en 2020, le taux de ces emplois était plus élevé de 1,5 points de pourcentage chez les femmes, contre 2 points en 2014 et 2,5 points en 2009.

Les régions de l'Ouest de la France présentent les écarts hommes-femmes parmi les plus élevés du territoire (+2,3 points de % pour la Normandie, +2,2 pour les Pays de la Loire, +2,1 en Bretagne).

3 zooms :

- ✓ Une surreprésentation des EDL liée à la spécialisation sectorielle du territoire ;
- ✓ Les zones urbaines concentrent peu d'emplois à durée limitée ;
- ✓ Des actifs plus précaires dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Méthodologie

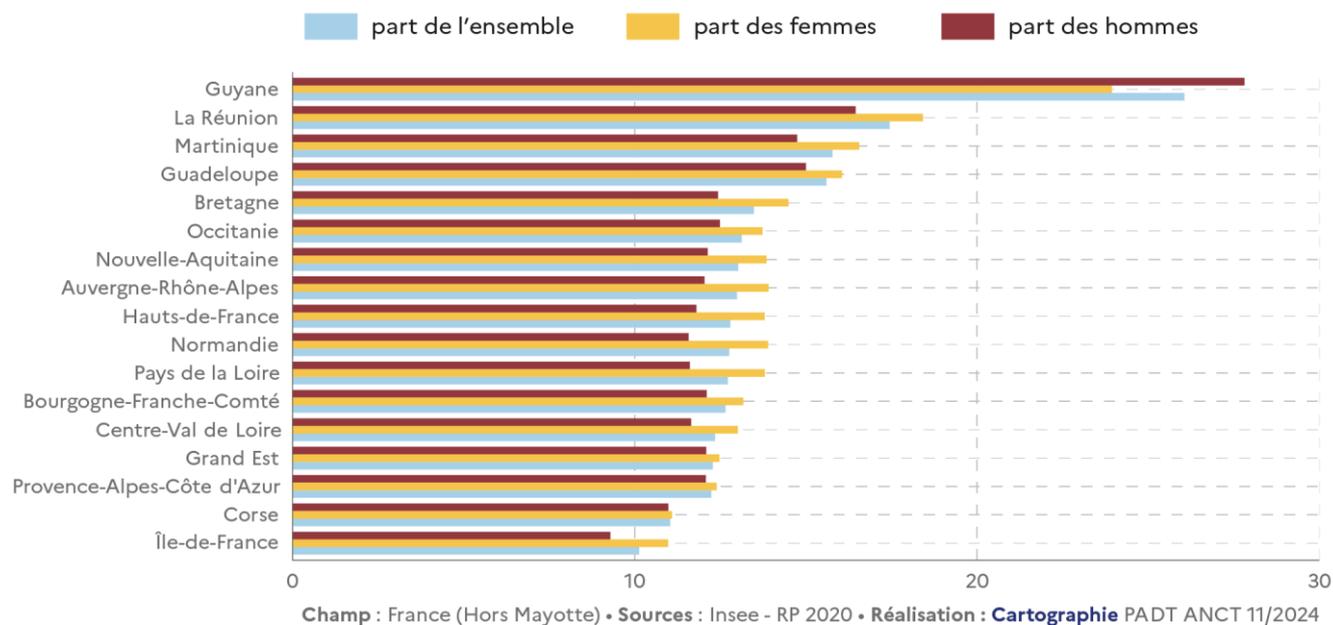
Les emplois à durée limitée sont les emplois avec un terme fixé, défini dans le contrat de travail. Ils comprennent les contrats à durée déterminée (CDD), les missions d'intérim, les emplois saisonniers et les postes de vacataires.

Les données utilisées dans cette note proviennent du recensement de la population de l'Insee. Le recensement permet d'étudier le nombre d'emplois à durée limitée **au lieu de travail** par commune et selon les catégories socio-démographiques et professionnelles des personnes.

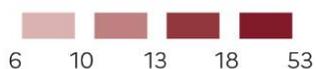
Dans le cas des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), les données proviennent de l'exploitation de l'enquête emploi en continu (EEC) de l'Insee. Contrairement au reste de la note, les contrats étudiés sont ceux des résidents des QPV 2014-2023 et non des emplois au lieu de travail.

¹ La Guyane est la seule région où le taux d'emploi à durée limitée est plus élevé chez les hommes (27,8% chez les hommes contre 23,9% chez les femmes). Néanmoins, le taux d'emploi des femmes reste bien plus faible que le reste du territoire (37,5% contre 62,1%).

Part des emplois à durée limitée en 2020 par région et pas sexe, en %

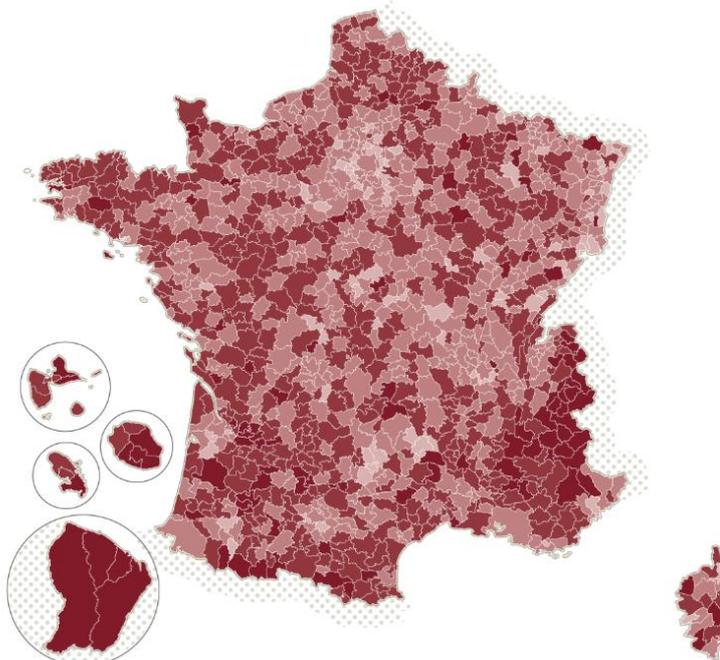


Part des emplois à durée limitée en 2020 en %, méthode des quantiles



Pour mieux comprendre

En 2020, dans la métropole de Bordeaux, les Emplois à Durée Limitée (EDL) représentaient 11,6 % des emplois salariés.



Champ : EPCI 2023, France (Hors Mayotte) • Sources : Insee - RP 2020 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 11/2024

Une surreprésentation des EDL liée à la spécialisation sectorielle du territoire

Les emplois à durée limitée sont principalement des emplois du secteur tertiaire.

- Les **services publics et l'action sociale** comptent 13,8 % d'EDL, soit, au total, 42,1 % de l'ensemble de ces emplois.
- Les **activités de services, de commerce et de transport** regroupent 10,6 % d'emplois à durée limitée, ce qui représente 34,3 % de l'ensemble.

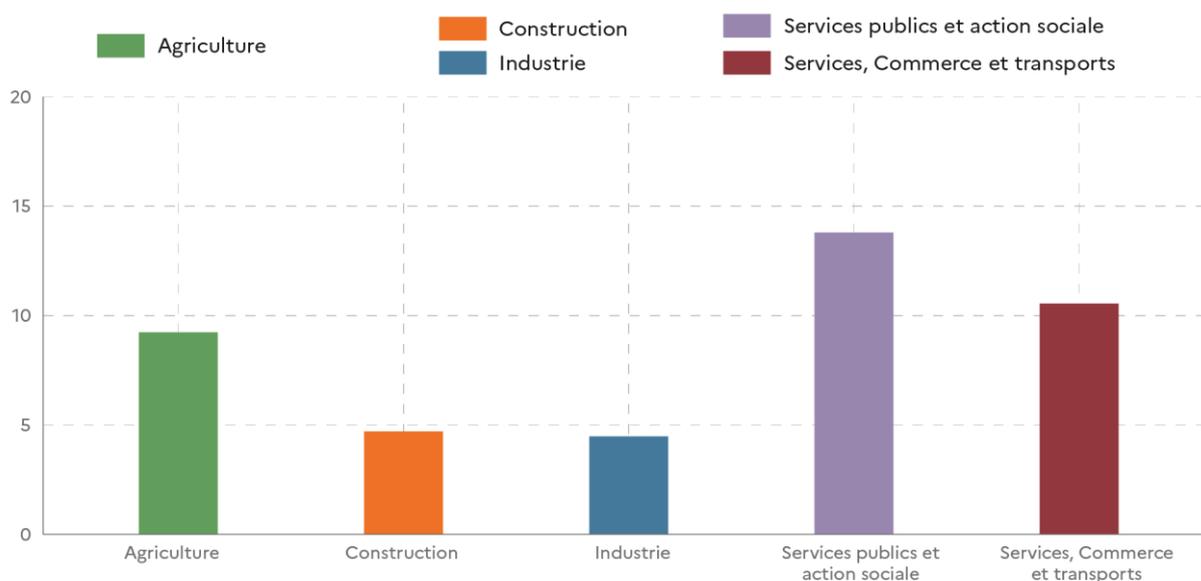
Dans ces deux secteurs, les EDL sont surreprésentés dans le Nord-Est de la France, dans la région Grand Est et les territoires à la frontière italienne. Ces emplois, où la présence des femmes est majoritaire, peuvent, en partie, expliquer les écarts hommes-femmes importants observés en Normandie, Pays de la Loire et Bretagne.

- Pour l'**agriculture**, les zones d'emplois embauchant le plus d'EDL sont les territoires à dominante viticole (Languedoc, vallée du Rhône, Bourgogne...). Ils constituent également le premier secteur agricole en termes d'emplois à durée limitée².
- Dans la moitié Nord du pays, les EDL représentent une part importante des **emplois industriels** alors même que ces territoires affichent une proportion d'emplois industriels supérieure à la moyenne nationale (13,6 % dans les Hauts-de-France, 13,4 % en Bretagne contre 11,8 % pour l'ensemble de la France³).

Ainsi, les territoires présentant une surreprésentation d'EDL dans un secteur sont aussi des territoires spécialisés dans ce même secteur.

Part des emplois à durée limitée en 2022

par secteur, en %



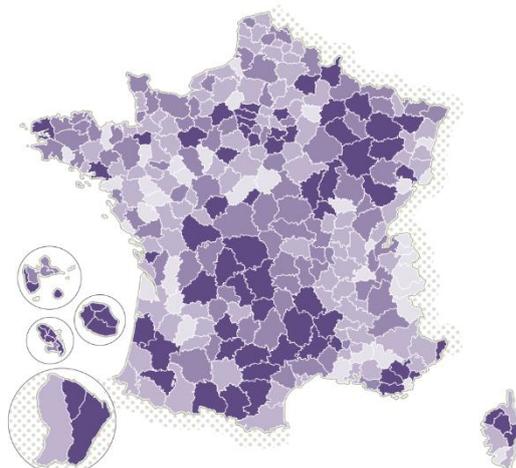
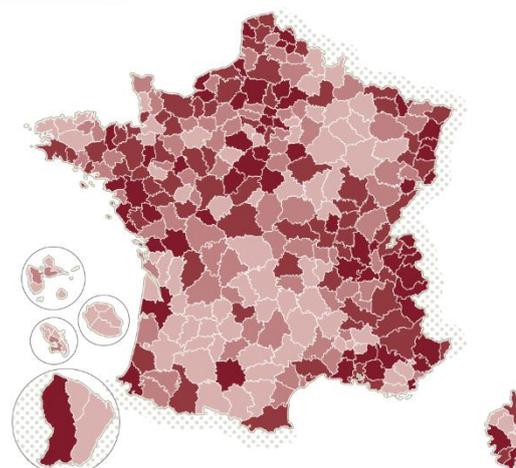
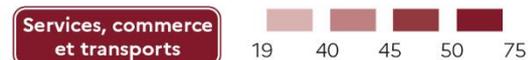
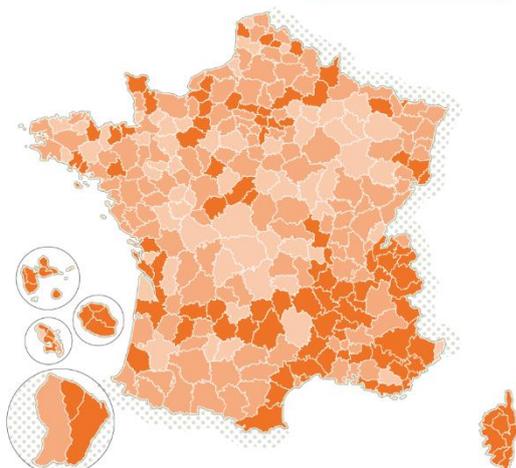
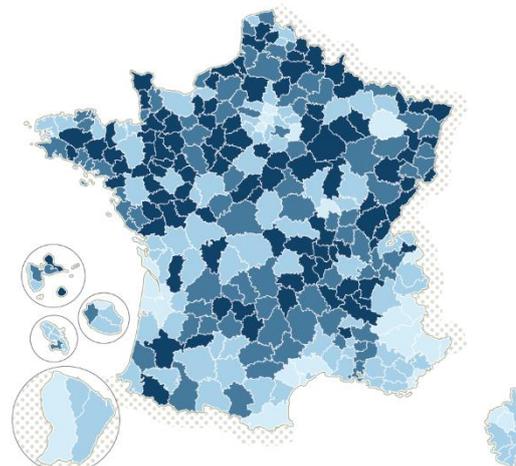
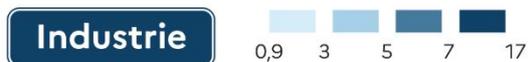
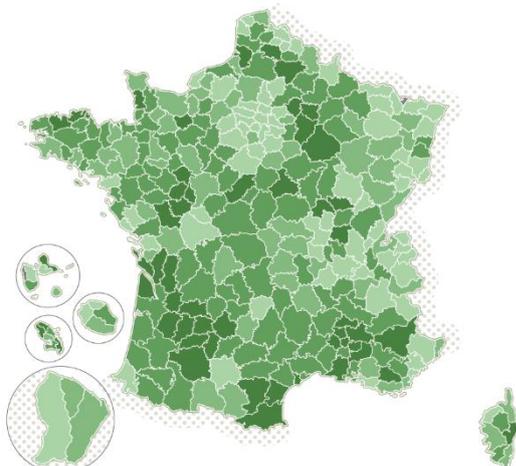
Champ : EPCI 2023, France (Hors Mayotte) • Sources : Insee - RP 2020 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 11/2024

² [Estimations d'emploi agricole – Agreste](#)

³ Insee, RP 2020

Part des emplois à durée limitée en 2022

par secteur, en %



Les zones urbaines concentrent peu d'emplois à durée limitée

Méthodologie - La grille communale de densité de l'Insee

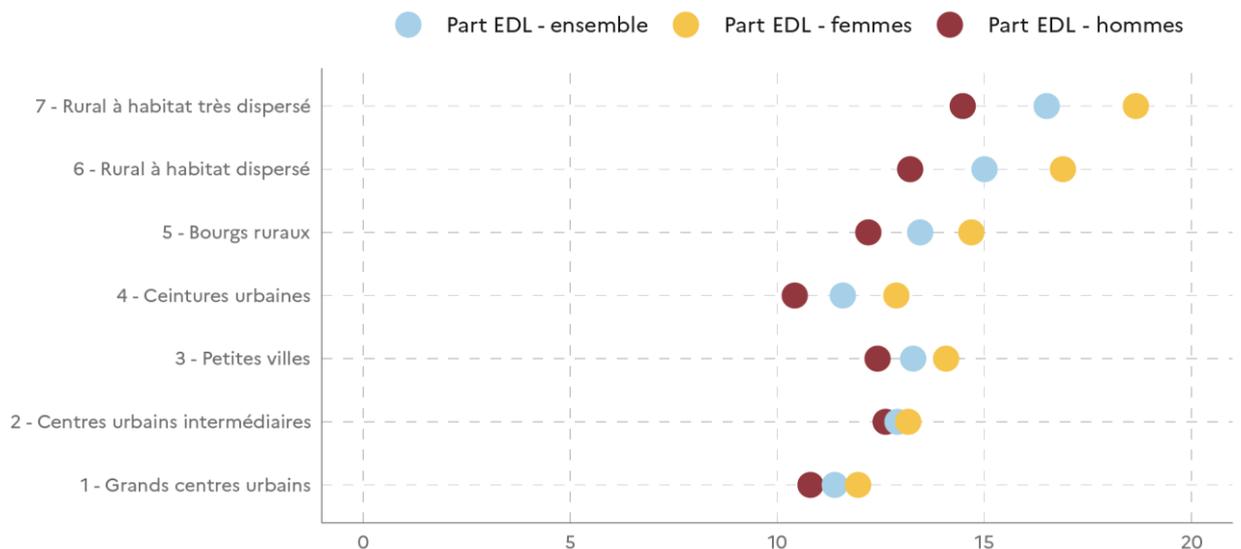
La grille communale de densité élaborée à partir de la méthodologie d'Eurostat classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de leur densité et permet d'apprécier les disparités territoriales. Le territoire est découpé en carreaux de 1 km² puis agrégé afin de créer des clusters de densité équivalente. Le passage à la commune dépend ensuite du niveau de densité majoritaire des clusters la composant. Les 7 niveaux sont : grands centres urbains ; centres urbains intermédiaires ; ceintures urbaines ; petites villes ; bourgs ruraux ; communes à habitat dispersé ; communes à habitat très dispersé.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les territoires les plus denses sont les zones avec le moins de contrats à durée limitée au lieu de travail. En effet, les zones urbaines affichent un taux de 11,8 % contre 14,1 % en zone rurale. Ainsi, plus la densité de population diminue, plus la proportion d'EDL augmente.

Alors que la situation des hommes et des femmes est relativement homogène dans les territoires urbains, l'écart se creuse dans les territoires ruraux. Entre les zones les plus denses et les plus rurales, la part des femmes en EDL est 1,6 fois plus importante contre 1,3 fois pour les hommes⁴.

Part des emplois à durée limitée en 2020 selon la grille communale de densité, en %



Champ : France (Hors Mayotte) • Sources : Insee - RP 2020, Grille communale de densité • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 11/2024

⁴ Ratio des grands centres urbains et du rural à habitat très dispersé. Pour le ratio rural/urbain, la part des femmes est 1,3 fois plus importante contre 1,1 fois pour les hommes.

La forte présence d'EDL dans les zones rurales touristiques

Typologie diversité des ruralités

Pilotée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et réalisée par Acadie et Magali Talandier en 2023, l'étude sur la **diversité des ruralités** fournit des typologies actualisées des territoires ruraux. La **typologie structurelle présente les fonctions principales des territoires ruraux** selon leur structure socio-économique et les dynamiques à l'œuvre.

4 types de territoires :

- ruralités résidentielles (aisées et mixtes) ;
- ruralités productives (ouvrières et agricoles) ;
- petites polarités (mixtes et industrielles, artisanales) ;
- ruralités touristiques (à dominante résidentielle et spécialisées).

L'étude complète est à retrouver [ici](#).

Alors que les emplois à durée limitée représentent 14,1 % des emplois salariés en zone rurale (15,6 % pour les femmes et 12,7 % pour les hommes), la diversité des

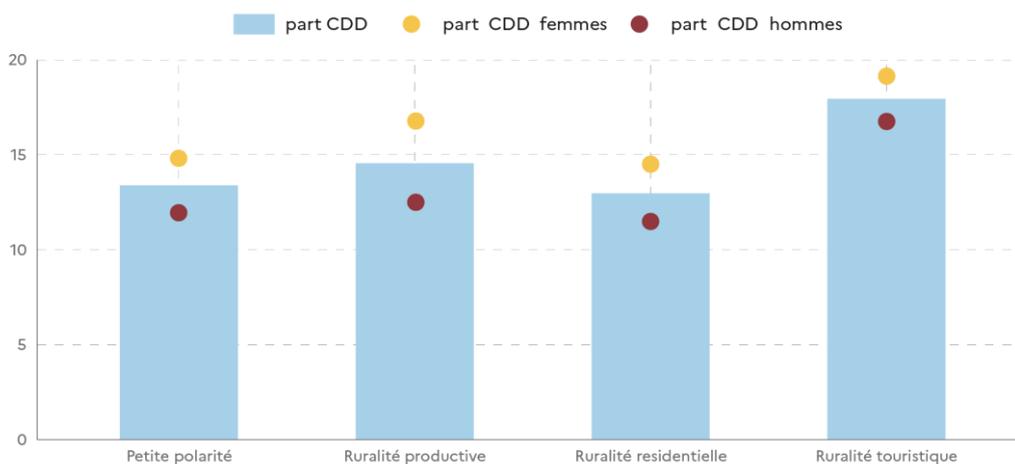
territoires ruraux entraîne un recours plus ou moins marqué à ce type d'emploi.

Ils sont particulièrement présents dans les **communes rurales touristiques**, avec un taux de 17,9 %. Ce profil de commune est présent sur les littoraux et dans les massifs de montagne et se caractérise par « une capacité d'accueil touristique (lits d'hébergements touristiques, campings et résidences secondaires) largement supérieure à la moyenne » des communes rurales.

Les communes du type « **ruralités productives** », éloignées des aires d'influence des villes et marquées par une orientation professionnelle de ces actifs dominante vers les métiers agricoles ou ouvriers, ont également des taux d'EDL élevés (14,6 %).

Plus précisément, pour les communes avec une **dominante agricole**, le taux monte à 14,9 %, contre 14,1 % pour les communes ouvrières. Selon l'enquête de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), les exploitations⁵ comptent en moyenne 2 salariés en CDI et 8 salariés en CDD⁶.

Part des emplois à durée limitée en 2020 selon la typologie des ruralités, en %



Champ : France (Hors Mayotte) • Sources : Insee - RP 2020 Acadie-Magali Talandier - Typologie Diversité des ruralités
• Réalisation : Cartographie PADT ANCT 11/2024

⁵ Dans les exploitations embauchant des CDI et des CDD

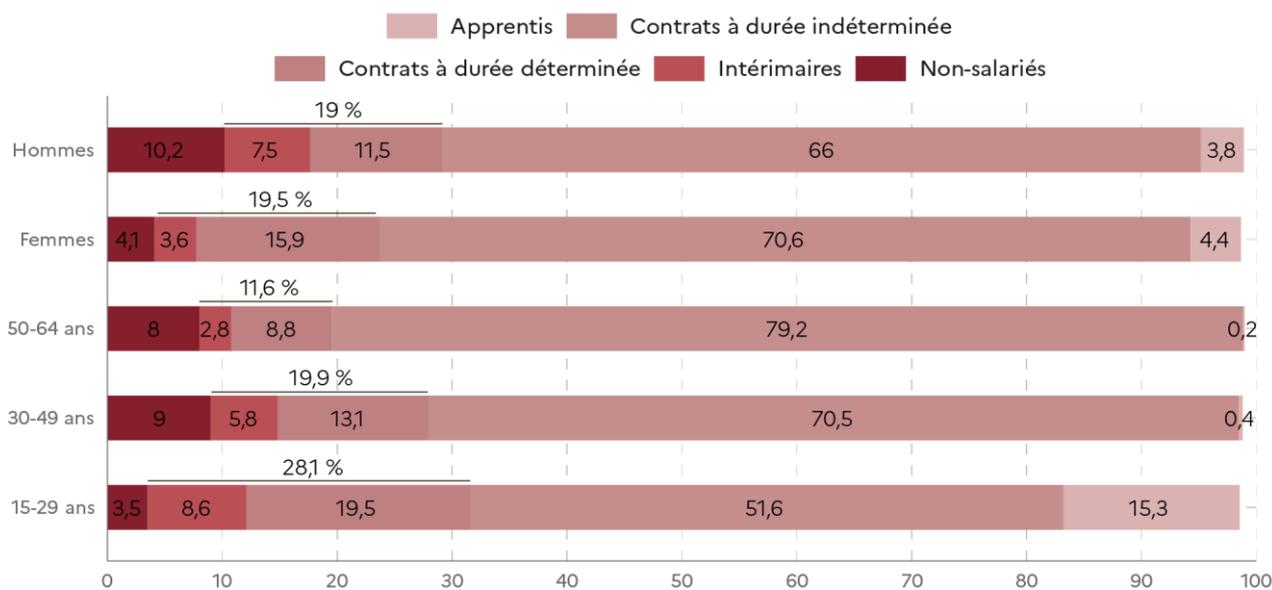
⁶ [Enquête annuelle sur l'emploi agricole, fnsea](#)

Des actifs plus précaires dans les Quartiers de la Politique de la Ville

20,7% des actifs résidents en QPV avaient un contrat à durée limitée (contrats à durée déterminée – CDD - et missions d'intérim) en 2022. Cette proportion est restée stable depuis 2015.

Les contrats courts touchent les hommes et les femmes salariés de manière indifférenciée (respectivement 19 % et 20 %), mais sont particulièrement présents chez les jeunes (28 % des 15-29 ans salariés contre 19 % des 30-49 ans salariés et 12 % des 50-64 ans salariés).

Statut des actifs résidents en QPV en 2022, en %



Champ : France métropolitaine, population de 15 à 64 ans résidant en QPV
 Sources : Insee, Enquêtes Emploi en continu (EEC) 2022 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 11/2024

En résumé

La part des contrats à durée limitée est restée stable au cours des dix dernières années. Certains secteurs dans les zones touristiques, tels que le commerce et les services, nécessitent un nombre important d'emplois à durée limitée pour faire face à la demande saisonnière. Cependant, les réformes de l'assurance chômage ont fait évoluer les conditions de durée minimale d'indemnisation. Des problématiques spécifiques à ces territoires peuvent émerger en lien avec des difficultés de recrutement, notamment en matière de saisonnalité de l'offre de transports et de services ou encore au niveau de l'accès au logement.

Bibliographie :

- [La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes | L'Observatoire des Territoires \(observatoire-des-territoires.gouv.fr\)](#)
- [Étude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires » | L'Observatoire des Territoires \(observatoire-des-territoires.gouv.fr\)](#)
- [Rapport 2023 - Situation de l'emploi de 2014 à 2022 en QPV, l'Observatoire National de la Politique de la Ville](#)
- [Estimations d'emploi agricole, Agreste Les dossiers juillet 2023 n°3](#)
- [Enquête annuelle sur l'emploi agricole, FNSEA Février 2022](#)

Site de l'Observatoire des Territoires
observatoire-des-territoires.gouv.fr



Sites de l'Observatoire Nationale de la Politique de la Ville
onpv.fr
sig.ville.gouv.fr



La Cartothèque de l'ANCT
cartothèque.anct.gouv.fr



Pour toute question : observatoire@anct.gouv.fr

Directrice éditoriale : Sylviane Le Guyader – **Coordination :** Maximilien Dubois

Rédactrice : Emma Riou – **Date de rédaction :** décembre 2024